DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMISTRATION

SÉANCE du 7 avril 2023

REQULE:

2 4 AVR. 2023

Délib.2023 - 1

Date de la convocation

3 avril 2023 2^e convocation suite à quorum non atteint le 31 mars 2023 L'an deux mille vingt-trois, le 7 avril à dix heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Céret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Mme BARANOFF Brigitte, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de CERET.

Nombre de membres

En exercice: 17 Présents: 9 Votants: 10 <u>Membres présents</u>: Mme BARANOFF Brigitte, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Mme BENARD Gisèle, Mme BOISDRON Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme TORRENT Michèle, Mme PISSON CECCALDI Eveline, Mme GUERRIER Annie.

<u>Membre absent ayant donné procuration</u>: Mme OHN Christiane à Mme BARANOFF Brigitte

<u>Membres absents excusés</u>: M. COSTE Michel, Mme DADA Françoise, Mme GIRARDIN Jeannine

<u>Membres absents</u>: Mme GUISSET Danièle, M. MAITRE Claude, Mme KIMPE Astrid, Mme DEWANGEN Evelyne.

Votes

Pour: 10 Contre: 0 Abstentions: 0 Objet: Débat d'orientations budgétaires

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015,

Date d'affichage

VU l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

24/04/2023

Date de publication et de mise en ligne CONSIDERANT que le débat d'orientations budgétaires, obligation légale pour les communes d'au moins 3 500 habitants et les Centres Communaux d'action sociale, a pour vocation de donner au Conseil d'Administration les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget,

28/04/2023

CONSIDERANT qu'une délibération doit prendre acte de ce débat et que, depuis l'article 107 de la loi NOTRE, ce débat doit désormais faire l'objet d'un rapport d'orientations budgétaires,

Le conseil d'administration,

Après avoir entendu le rapport d'orientations budgétaires ci-annexé présenté par Madame Brigitte Baranoff, Vice-Présidente,

-atteste de l'accomplissement du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Pour expédition conforme.

La Vice-Présidente du CCAS Mme Brigitte BARANOFF

Marrie de CERET Pyrishase-Orientales Tál.: 04.60.87.00 DE